Aidez-nous...

... à poursuivre notre action engagée il y a plus de 50 ans, afin de :

- Pérenniser la mission engagée en restant fidèle aux valeurs qui animaient ses fondateurs, se mettre en position de service aux personnes les plus défavorisées, les plus fragiles et tout particulièrement celles qui sont en situation de handicap.
- Accompagner les personnes dans la durée en veillant notamment à respecter l'identité de chacun, à favoriser son projet de vie et à valoriser ses ressources.
- Faciliter le maintien des liens avec les proches, les familles, et plus largement le lien social.
- Être à l'écoute des besoins nouveaux pour pouvoir contribuer à y répondre.

En application de la loi du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès de rectification et de suppression des informations vous concernant en vous adressant à notre Fondation. Vous pouvez donc nous écrire si vous ne souhaitez pas que vos coordonnées soient transmises, ou pour toute information.









Chiffres clés

- Fondation reconnue d'utilité publique
- Plus de **50 ans** d'existence
- 2 700 enfants et adultes accueillis
- 66 établissements et services



FONDATION DES AMIS DE L'ATELIER Au service des enfants et adultes en situation de handicap

17, rue de l'Égalité - 92290 - Châtenay-Malabry Tél. : 01 46 29 24 44 Courriel : communication@amisdelatelier.org **Site : www.fondation-amisdelatelier.org**

Tous ensemble



 Un geste de solidarité pour les enfants et adultes en situation de handicap



La Fondation des Amis de l'Atelier

Reconnue d'utilité publique, elle oeuvre depuis plus de 50 ans avec ses 1 700 salariés auprès de 2 700 enfants et adultes en situation de handicap. Elle favorise l'épanouissement et l'autonomie des personnes dans le respect de leurs liens familiaux, de leur identité et de leurs projets au sein des 66 établissements et services dans une recherche permanente d'adaptation.

Elle gère ainsi aujourd'hui:

plusieurs lieux d'hébergement et des logements pour adultes: foyers de vie ou foyers occupationnels, foyers d'hébergement, résidences pour personnes vieillissantes, maisons relais, résidences accueil



- des Services d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS) et des Services d'Accompagnement Médico-Sociaux pour Adultes Handicapés (SAMSAH)
- des établissements d'accueil, d'accompagnement et de soins spécialisés: Maisons d'Accueil Spécialisées (MAS), Services d'Accueil de Jour et Foyers d'Accueil Médicalisé (FAM)
- un Pôle Enfance permettant l'accompagnement et la scolarisation d'enfants: Instituts Médico-Éducatifs (IME) et SFSSAD
- des espaces permettant l'accompagnement et l'intégration: Groupes d'Entraide Mutuelle (GEM)
- des lieux d'insertion et d'accompagnement par le travail: Établissements et Services d'Aide par le Travail (ESAT) Centres d'Initiation au Travail et aux Loisirs (CITL)...

Des priorités pour agir

- Respecter l'identité et les valeurs de la personne
- Promouvoir la liberté de choix et favoriser le développement de la personne
- Accompagner dans la continuité
- Maintenir le lien avec les proches et avec la famille
- Développer le lien social et l'inclusion des personnes en situation de handicap
 - Participer au changement de regard sur le handicap
 - Favoriser la citoyenneté



OUI, ie soutiens votre Fondation en faveur des personnes en situation de handicap. Nom / Prénom: Adresse: CP / Ville: Adresse e-mail: Si vous souhaitez recevoir des appels aux dons par voie électronique, merci de cocher la case ci-contre Qui me coûtera: Je fais un don de : (après déduction fiscale) 15€ 5.10 € 25 € 8.50 € 40 € 13.60 € Autre montant: € Je joins mon don par : Chèque bancaire. à l'ordre de la Fondation des Amis de l'Atelier Carte Bancaire N°: Expire fin: Cryptogramme: Cryptogramme Signature (obligatoire):

Je fais un don sur :

dons.fondation-amisdelatelier.org

Un reçu fiscal vous sera envoyé vous permettant de déduire de vos impôts 66 % du montant de votre don, ou 75 % du montant de votre don ISF.